



**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Étaient présents :

Patrick FLOQUET, Maire,

François ROSE, Karine FARGES, Jean-Pierre YETNA, Marie-Noëlle FLOTTERER, Mourad AZZI, Bakhta MAÏCHE, Jean-Luc LEROY, Elvire TENO, Mustapha BAMBBA, Jacqueline RAGOT, Mireille BENATTAR, Abdelaziz LALMI, Bernard LABORDE, Francine KANCEL, L'Houssain EL MAZOUZI, Maha GULFRAZ, Loganayagi VASANTE, Selva ANNAMALE, Soria MAÏCHE, Pascale ANDRIANASOLO, Thierry MANSION, Jennifer BONINO, Franck CAPMARTY.

Étaient absents et avaient donné pouvoir :

Hervé MARTIN à Patrick FLOQUET ;
Albert BLONDEL à François ROSE ;
Patricia EGASSE à Elvire TENO ;
Bernard NARBONI à Jean-Luc LEROY ;
Laurent POULOT à Jennifer BONINO ;

Étaient absents :

Colette LAMBERT, Alain BOCCARA, Raouf BAKHA, Barbara EZELIS.

Patrick FLOQUET, Maire, ouvre la séance à 21 heures.

Patrick FLOQUET procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Jean-Pierre YETNA est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

1 – EXPOSÉ DES MOTIFS

La Communauté d'Agglomération Plaine Vallée met en œuvre, au titre de ses compétences supplémentaires, une politique en matière de lecture publique consistant à animer et moderniser un réseau mutualisé des bibliothèques de l'agglomération et à proposer une offre de services adaptée aux besoins et aux ambitions du territoire.

Soutenue par l'État (DRAC), le Département du Val d'Oise et la Région Île de France, Plaine Vallée propose à ses communes membres un cadre de mutualisation et de coopération permettant de conserver l'échelon de proximité communale qu'est la bibliothèque municipale tout en améliorant l'efficacité de la politique de développement de la lecture publique et en renforçant la cohérence des actions à l'échelle du territoire.

Depuis 2018, Plaine Vallée développe avec les communes intéressées des axes d'actions et de mutualisation, dans le cadre du Pack Lecture Publique 2018-2021 :

- Étendre et moderniser le réseau ;
- Moderniser les structures et les services ;
- Construire une programmation forte d'actions communautaires ;
- Assurer une politique de lecture publique à l'attention des publics empêchés et handicapés

Ces axes ont donné lieu à une contractualisation avec l'État (DRAC) et le Département du Val d'Oise dans le cadre d'un Contrat Territoire Lecture 2018-2021.

Le projet 2023-2026 porté par Plaine Vallée consiste à proposer aux communes volontaires le déploiement d'un second « Pack Lecture Publique » permettant de poursuivre, étendre et pérenniser la structuration du réseau tout en conservant l'autonomie de chaque commune et en plaçant les bibliothécaires au cœur de la démarche.

Pour ce faire, il est nécessaire d'approuver la convention pluriannuelle d'adhésion au « Pack Lecture Publique 2023-2026 » fixant les conditions d'adhésion de la commune au dispositif qui détermine les engagements respectifs des parties sur le contenu des prestations et les modalités de leur financement.

2 - DÉLIBÉRATION

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée en date du 20 décembre 2017 relative à la mutualisation du réseau communautaire existant et la création d'un pack communautaire ;

Vu la délibération de la communauté d'agglomération Plaine Vallée en date du 2 mai 2018 relative aux demandes de subventions auprès de l'État et du département du Val-d'Oise pour la modernisation du réseau mutualisé des bibliothèques dans le cadre du contrat territoire lecture ;

Vu la délibération de la communauté d'agglomération Plaine Vallée en date du 23 mai 2018, approuvant l'adoption des conventions d'adhésion des communes membres au « Pack de Lecture Publique » ;

Vu la délibération N°D/2018/28.06/21 du conseil municipal en date du 28 juin 2018 relative à l'adoption de la convention relative au « Pack Lecture » des bibliothèques pour la période 2018-2021 avec la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée ;

Vu la délibération N°D/2021/07.10/80 du conseil municipal en date du 7 octobre 2021, adoptant l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle d'adhésion au « Pack Lecture Publique » communautaire, module complémentaire Pass'Bib ;

Vu la délibération N°DL2022-3006-057 du conseil municipal en date du 30 juin 2022, l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle d'adhésion au « Pack Lecture Publique » communautaire, module complémentaire Pass'Bib ;

Considérant l'intérêt d'actualiser les modalités dudit dispositif ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Marie-Noëlle FLOTTERER ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ✚ **APPROUVE** le projet de la convention pluriannuelle d'adhésion au « Pack Lecture Publique » communautaire 2023-2026 tel que joint en annexe ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention ;
- ✚ **CHARGE** Monsieur le Maire ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE	
Reçu en sous-préfecture le.....	19 DEC. 2022
Publié le.....	19 DEC. 2022
Notifié le.....	19 DEC. 2022
Montmagny, le.....	19 DEC. 2022
Le Maire Patrick FLOQUET	



Fait à Montmagny, le 15 décembre 2022

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick Floquet

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Accusé de réception en préfecture
095-219504271-20221215-DL2022-1512-105-DE
Date de télétransmission : 19/12/2022
Date de réception préfecture : 19/12/2022

Acte à classer

DL2022-1512-105

1 En préparation 2 Pour signature 3 Prêt à transmettre 4 En attente retour
Préfecture 5 > AR reçu < 6 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-19T11-06-06 02 (MI242034132)

Identifiant unique de l'acte :

095-219504271-20221215-DL2022-1512-105-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : MUTUALISATION DU RESEAU COMMUNAUTAIRE DE LECTURE PUBLIQUE,
ADOPTION DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'ADHESION
AU "PACK LECTURE PUBLIQUE" 2023-2026

Date de décision : 15/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture

Acte : [DL2022-1512-105 Convention
pluriannuelle adhésion au Pack
Lecture Publique 2023-2026.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[DL2022-1512-
105 ANNEXE Projet
convention pluriannuelle
adhésion au Pack Lecture
Publique 2023-2026.PDF](#)

Type PJ : 99_DE - Délibération



Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé

Demande de signature

Signé

Transmis

Accusé de réception

Date 19/12/22 à 09:56

Date 19/12/22 à 09:56

Date 19/12/22 à 11:04

Date 19/12/22 à 11:06

Date 19/12/22 à 11:14

Par [MAZET CELINE](#)

Par [MAZET CELINE](#)

Par [FLOQUET Patrick](#)

Par [MAZET CELINE](#)